

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 8 août 2024



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)

FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN O'SHAUGHNESSY RBC

Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS ORDINAIRES				
Services de communication				
Cargurus Inc.	4 969	147	178	
Cars.com Inc.	6 687	124	180	
Cinemark Holdings Inc.	3 313	82	98	
EverQuote Inc., cat. A	1 304	41	37	
Magnite Inc.	7 730	122	141	
MediaAlpha Inc., cat. A	1 336	35	24	
QuinStreet Inc.	1 874	38	43	
Shutterstock Inc.	1 300	126	69	
Sinclair Inc.	2 204	83	40	
Yelp Inc.	3 327	161	168	
Ziff Davis Inc.	1 230	143	93	
		1 102	1 071	1,8
Consommation discrétionnaire				
Abercrombie & Fitch Co.	1 576	142	382	
Academy Sports & Outdoors Inc.	2 029	186	148	
Accel Entertainment Inc.	1 992	31	28	
American Eagle Outfitters Inc.	7 947	215	217	
Atmus Filtration Technologies Inc.	1 376	55	54	
Bloomin' Brands Inc.	6 056	191	159	
Boot Barn Holdings Inc.	982	114	173	
Brinker International Inc.	2 147	117	213	
Buckle Inc.	1 012	54	51	
Carvana Co.	2 088	119	368	
Cavco Industries Inc.	323	131	153	
Cooper-Standard Holdings Inc.	2 815	55	48	
Coursera Inc.	6 900	151	68	
Cricut Inc.	5 378	50	44	
Dave & Buster's Entertainment Inc.	2 670	159	145	
Denny's Corp.	5 656	109	55	
Dillard's Inc., cat. A	103	47	62	
Dine Brands Global Inc.	1 477	149	73	
Dorman Products Inc.	328	42	41	
Dream Finders Homes Inc., cat. A	714	15	25	
Duolingo Inc.	931	156	266	
Frontdoor Inc.	1 304	58	60	
Gentherm Inc.	861	67	58	
Golden Entertainment Inc.	1 840	88	78	
Green Brick Partners Inc.	460	16	36	
Hibbett Inc.	785	77	94	
Hilton Grand Vacations Inc.	2 816	160	156	
Installed Building Products Inc.	1 230	197	346	
International Game Technology Plc.	8 218	254	230	
Kontoor Brands Inc.	3 869	251	350	
Laureate Education Inc.	2 584	51	53	
LCI Industries	765	127	108	
Light & Wonder Inc.	1 870	182	268	
Modine Manufacturing Co.	1 163	69	159	
Monarch Casino & Resort Inc.	787	69	73	
OneSpaWorld Holdings Ltd.	2 790	55	59	
Oxford Industries Inc.	859	109	118	
Patrick Industries Inc.	1 177	111	175	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Consommation discrétionnaire (suite)				
PlayAGS Inc.	5 691	91	90	
Red Rock Resorts Inc., cat. A	966	40	73	
Rocky Brands Inc.	3 360	153	170	
Rush Street Interactive Inc.	9 352	105	123	
Shake Shack Inc., cat. A	1 673	245	206	
Steven Madden Ltd.	2 443	116	141	
Stride Inc.	1 946	99	188	
Sweetgreen Inc., cat. A	2 808	96	116	
Torrid Holdings Inc.	12 779	81	131	
Udemy Inc.	5 672	112	67	
United Parks & Resorts Inc.	1 338	91	99	
Upbound Group Inc.	3 022	98	127	
Urban Outfitters Inc.	836	41	47	
Visteon Corp.	1 050	172	153	
Vizio Holding Corp., cat. A	2 426	36	36	
Wolverine World Wide Inc.	5 794	161	107	
		5 966	7 068	12,0
Produits de première nécessité				
BellRing Brands Inc.	4 199	192	328	
Cal-Maine Foods Inc.	616	53	51	
Coca-Cola Consolidated Inc.	229	142	340	
elf Beauty Inc.	1 665	97	480	
Energizer Holdings Inc.	2 149	100	87	
Inter Parfums Inc.	680	58	108	
J & J Snack Foods Corp.	277	53	62	
Simply Good Foods Co.	3 477	188	172	
Sprouts Farmers Market Inc.	3 132	147	358	
Vector Group Ltd.	7 274	115	105	
Vita Coco Co. Inc.	1 757	58	67	
Vital Farms Inc.	1 100	31	70	
WD40 Co.	282	85	85	
		1 319	2 313	3,9
Énergie				
Archrock Inc.	1 851	31	51	
Borr Drilling Ltd.	3 978	41	35	
Cactus Inc.	3 446	203	249	
ChampionX Corp.	12 218	471	555	
CVR Energy Inc.	1 190	47	44	
Equitrans Midstream Corp.	4 877	64	87	
Expro Group Holdings N.V.	2 410	75	76	
FLEX LNG Ltd.	774	33	29	
Liberty Energy Inc.	6 551	171	187	
Magnolia Oil & Gas Corp., cat. A	7 013	150	243	
Matador Resources Co.	796	40	65	
Nabors Industries Ltd.	1 303	152	127	
Northern Oil & Gas Inc.	1 855	105	94	
Oceanenergy International Inc.	7 256	194	235	
Patterson-UTI Energy Inc.	4 532	87	64	
ProFrac Holding Corp., cat. A	2 669	32	27	
Sitio Royalties Corp., cat. A	1 424	50	46	
TETRA Technologies Inc.	4 714	40	22	



Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Energie (suite)				
Tidewater Inc.	1 559	209	203	
VAALCO Energy Inc.	8 180	80	70	
Weatherford International Plc.	3 355	175	562	
		2 450	3 071	5,2

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Produits financiers				
Artisan Partners Asset Management Inc., cat. A	4 700	267	265	
AssetMark Financial Holdings Inc.	763	37	36	
AvidXchange Holdings Inc.	2 162	31	36	
Axos Financial Inc.	450	32	35	
Baldwin Insurance Group Inc.	2 187	103	106	
Bancorp Inc.	1 759	73	91	
BGC Group Inc., cat. A	5 800	46	66	
BrightSphere Investment Group Inc.	2 564	65	78	
Cohen & Steers Inc.	1 317	108	131	
Donnelley Financial Solutions Inc.	687	38	56	
EVERTEC Inc.	1 896	102	86	
First Bancorp	9 791	217	245	
FirstCash Holdings Inc.	1 228	181	176	
Flywire Corp.	2 295	99	51	
Goosehead Insurance Inc., cat. A	843	82	66	
Hamilton Lane Inc., cat. A	2 126	270	359	
HCI Group Inc.	205	31	26	
I3 Verticals Inc., cat. A	1 156	38	35	
Marqeta Inc., cat. A	13 056	120	98	
Moelis & Co., cat. A	1 395	100	109	
NerdWallet Inc., cat. A	2 134	42	43	
Pagseguro Digital Ltd., cat. A	3 071	52	49	
Palomar Holdings Inc.	1 075	113	119	
Pathward Financial Inc.	1 853	134	143	
Perella Weinberg Partners	1 472	32	33	
Piper Sandler Companies	590	133	186	
PJT Partners Inc.	271	26	40	
PROG Holdings Inc.	603	31	29	
Remitly Global Inc.	2 851	80	47	
Selective Insurance Group Inc.	1 902	270	244	
ServisFirst Bancshares Inc.	737	54	64	
StepStone Group Inc., cat. A	2 128	89	134	
Stock Yards Bancorp Inc.	997	65	68	
StoneCo Ltd., cat. A	6 093	123	100	
Trupanion Inc.	802	90	32	
Upstart Holdings Inc.	1 532	87	49	
Victory Capital Holdings Inc., cat. A	632	34	41	
Virtus Investment Partners Inc.	435	147	134	
WisdomTree Inc.	4 792	36	65	
		3 678	3 771	6,4

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Soins de santé				
ACADIA Pharmaceuticals Inc.	2 122	60	47	
Accolade Inc.	2 485	48	12	
Addus HomeCare Corp.	266	30	42	
ADMA Biologics Inc.	3 736	31	56	
Alkermes Plc	7 324	260	241	
Amicus Therapeutics Inc.	9 341	207	127	
Amphastar Pharmaceuticals Inc.	1 016	53	56	
ANI Pharmaceuticals Inc.	1 925	155	168	
Arcellx Inc.	555	33	42	
Arcturus Therapeutics Holdings Inc.	1 050	45	35	
Ardelyx Inc.	4 986	28	51	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Soins de santé (suite)				
Arrowhead Pharmaceuticals Inc.	2 569	170	91	
Arvinas Inc.	1 023	74	37	
Astrana Health Inc.	1 895	86	105	
AtriCure Inc.	1 478	122	46	
Axonics Inc.	2 130	184	196	
Axsome Therapeutics Inc.	500	42	55	
Beam Therapeutics Inc.	2 067	261	66	
Blueprint Medicines Corp.	1 847	214	272	
BridgeBio Pharma Inc.	2 577	75	89	
Catalyst Pharmaceuticals Inc.	3 820	61	81	
Cerevel Therapeutics Holdings Inc.	2 554	113	143	
Collegium Pharmaceutical Inc.	3 895	101	172	
CONMED Corp.	2 802	358	266	
Corcept Therapeutics Inc.	4 801	123	213	
CorVel Corp.	275	68	96	
Cross Country Healthcare Inc.	2 843	59	54	
Cytokinetics Inc.	2 854	219	212	
Day One Biopharmaceuticals Inc.	1 579	31	30	
Denali Therapeutics Inc.	1 967	146	62	
Dynavax Technologies Corp.	5 000	63	77	
Dyne Therapeutics Inc.	853	31	41	
Ensign Group Inc.	1 891	238	320	
Evolent Health Inc., cat. A	4 685	186	123	
Glaukos Corp.	1 761	207	285	
Haemonetics Corp.	1 920	172	217	
Halozyme Therapeutics Inc.	9 027	490	647	
Harmony Biosciences Holdings Inc.	2 639	170	109	
HealthEquity Inc.	3 354	303	396	
HealthStream Inc.	2 211	73	84	
Heron Therapeutics Inc.	10 338	39	50	
Hims & Hers Health Inc.	4 159	93	115	
Humacyte Inc.	3 035	16	20	
Ideaya Biosciences Inc.	1 304	53	63	
Immunovant Inc.	2 366	72	85	
Inari Medical Inc.	907	101	60	
Innoviva Inc.	6 308	94	142	
Insmed Inc.	1 522	106	140	
Intra-Cellular Therapies Inc.	2 350	160	220	
Karyopharm Therapeutics Inc.	17 000	32	20	
Keros Therapeutics Inc.	775	69	48	
Krystal Biotech Inc.	424	70	107	
Kymera Therapeutics Inc.	1 418	80	58	
Lantheus Holdings Inc.	2 762	136	303	
LeMaitre Vascular Inc.	575	59	65	
Ligand Pharmaceuticals Inc.	273	29	31	
LivaNova Plc.	2 539	236	190	
Madrigal Pharmaceuticals Inc.	259	32	99	
Merit Medical Systems Inc.	2 089	170	246	
Novartis AG	645	–	–	
Nuvalent Inc., cat. A	895	63	93	
OmniAb Operations Inc., droits	646	–	–	
Option Care Health Inc.	2 154	91	82	
Organogenesis Holdings Inc.	8 215	30	31	
Pennant Group Inc.	1 130	34	36	
Performant Financial Corp.	8 956	31	36	
PetIQ Inc.	4 370	72	132	
Phreesia Inc.	2 393	134	69	
Privia Health Group Inc.	3 424	176	81	



Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Soins de santé (suite)				
PROCEPT BioRobotics Corp.	1 362	115	114	
Progyny Inc.	2 729	185	107	
Protagonist Therapeutics Inc.	1 277	39	61	
PTC Therapeutics Inc.	1 716	94	72	
RadNet Inc.	3 737	146	301	
REVOLUTION Medicines Inc.	1 807	81	96	
Rhythm Pharmaceuticals Inc.	3 109	133	175	
RxSight Inc.	882	30	73	
Sagimet Biosciences Inc., cat. A	8 598	57	40	
Select Medical Holdings Corp.	8 571	297	411	
SIGA Technologies Inc.	14 914	178	155	
Simulations Plus Inc.	1 626	96	108	
SpringWorks Therapeutics Inc.	1 306	78	67	
Summit Therapeutics Inc.	2 738	30	29	
Surgery Partners Inc.	3 016	136	98	
Tactile Systems Technology Inc.	3 599	67	59	
TG Therapeutics Inc.	4 517	93	110	
Turnstone Biologics Corp.	10 689	40	38	
U.S. Physical Therapy, Inc.	705	101	89	
UFP Technologies Inc.	325	42	117	
Vaccyte Inc.	2 693	166	278	
Vera Therapeutics Inc.	834	49	41	
Vericel Corp.	1 735	57	109	
Viking Therapeutics Inc.	4 392	304	319	
Y-mAbs Therapeutics Inc.	3 439	31	57	
		10 313	11 208	19,0
Industrie				
AAON Inc.	1 931	198	230	
AeroVironment Inc.	923	146	230	
Alamo Group Inc.	350	72	83	
American Woodmark Corp.	1 351	121	145	
API Group Corp.	5 481	200	282	
Apogee Enterprises Inc.	777	51	67	
Applied Industrial Technologies Inc.	1 931	246	512	
ArcBest Corp.	360	53	53	
Array Technologies Inc.	5 891	146	83	
Atkore Inc.	1 406	177	260	
Barrett Business Services Inc.	1 272	31	57	
Blue Bird Corp.	1 164	67	86	
Brink's Co.	2 030	183	284	
Brookfield Business Corp.	901	30	25	
Cadre Holdings Inc.	775	30	36	
CBIZ Inc.	1 593	90	161	
Cimpress Plc.	2 246	153	269	
Comfort Systems USA Inc.	1 662	176	691	
Construction Partners Inc., cat. A	2 034	76	154	
CRA International Inc.	1 109	107	261	
CSW Industrials Inc.	626	95	227	
Dycom Industries Inc.	998	133	230	
Energy Recovery Inc.	2 548	66	46	
Enerpac Tool Group Corp.	3 039	108	159	
EnerSys	2 064	259	292	
ESCO Technologies Inc.	228	33	33	
ExlService Holdings Inc.	7 035	208	302	
Exponent Inc.	1 501	208	195	
Federal Signal Corp.	1 681	97	192	
First Advantage Corp.	4 563	80	100	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Industrie (suite)				
Fluence Energy Inc.	2 348	72	56	
Fluor Corp.	3 719	183	222	
Franklin Covey Co.	3 202	168	166	
Franklin Electric Co. Inc.	1 632	133	215	
FTAI Aviation Ltd.	3 440	144	486	
Gibraltar Industries Inc.	692	55	65	
Global Industrial Co.	623	29	27	
GMS Inc.	3 255	267	359	
Griffon Corp.	2 198	88	192	
H&E Equipment Services Inc.	1 241	52	75	
Herc Holdings Inc.	1 263	148	230	
Hillenbrand Inc.	486	30	27	
Huron Consulting Group Inc.	764	77	103	
Hyster-Yale Inc.	371	39	35	
ICF International Inc.	273	48	55	
IES Holdings Inc.	420	31	80	
Insperty Inc.	1 725	244	215	
Janus International Group Inc.	2 638	49	46	
John Bean Technologies Corp.	805	130	105	
Kadant Inc.	390	77	157	
Kforce Inc.	682	49	58	
Leonardo DRS Inc.	2 418	75	84	
Limbach Holdings Inc.	1 472	52	115	
Lindsay Corp.	498	98	84	
Liquidity Services Inc.	2 284	60	62	
Matthews International Corp., cat. A	504	31	17	
Maximus Inc.	1 647	153	193	
Montrose Environmental Group Inc.	800	43	49	
Moog Inc., cat. A	139	15	32	
MRC Global Inc.	4 581	79	81	
Mueller Industries Inc.	4 706	206	367	
Mueller Water Products Inc., cat. A	6 536	128	160	
MYR Group Inc.	234	22	43	
NEXTracker Inc., cat. A	4 496	352	288	
NV5 Global Inc.	524	69	67	
PAM Transportation Services Inc.	1 709	53	41	
Parsons Corp.	606	44	68	
Pitney Bowes Inc.	10 702	78	74	
Shoals Technologies Group, Inc., cat. A	6 711	204	57	
Simpson Manufacturing Co. Inc.	1 506	244	347	
SPX Technologies Inc.	1 351	173	263	
Standex International Corp.	366	66	81	
Sterling Infrastructure Inc.	1 355	68	219	
Tennant Co.	340	36	46	
Terex Corp.	1 604	106	120	
TriNet Group Inc.	1 917	220	262	
Trinity Industries Inc.	789	33	32	
UFP Industries Inc.	991	68	152	
Upwork Inc.	1 876	36	28	
Verra Mobility Corp.	6 816	149	254	
Viad Corp.	1 065	49	50	
Watts Water Technologies Inc., cat. A	687	144	172	
Zurn Elkay Water Solutions Corp.	2 839	185	114	
		9 092	12 741	21,5



Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Technologies de l'information				
ACI Worldwide Inc.	6 052	228	328	
Adeia Inc.	7 857	123	120	
Advanced Energy Industries Inc.	1 233	190	183	
Alarm.com Holdings Inc.	2 235	205	194	
Alkami Technology Inc.	1 456	42	57	
Altair Engineering Inc., cat. A	1 772	130	238	
Ambarella Inc.	850	162	63	
Amplitude Inc., cat. A	2 469	46	30	
Appfolio Inc.	713	107	239	
Arlo Technologies Inc.	2 918	37	52	
ASGN Inc.	2 807	327	339	
AvePoint Inc.	2 933	29	42	
Axcelis Technologies Inc.	860	99	167	
Badger Meter Inc.	1 797	194	458	
Blackbaud Inc.	2 016	206	210	
BlackLine Inc.	2 287	223	152	
Box Inc., cat. A	7 574	220	274	
Braze Inc., cat. A	1 758	107	93	
Calix Inc.	1 440	58	70	
Clear Secure Inc., cat. A	894	30	23	
CommVault Systems Inc.	3 289	293	547	
Couchbase Inc.	1 750	30	44	
Credo Technology Group Holding Ltd.	2 428	73	106	
CTS Corp.	1 404	75	97	
Digi International Inc.	765	32	24	
Digimarc Corp.	1 066	51	45	
DigitalOcean Holdings Inc.	2 799	142	133	
Diodes Inc.	2 294	269	226	
Envestnet Inc.	3 054	291	262	
Everbridge Inc.	2 771	131	133	
Extreme Networks Inc.	2 646	49	49	
Fabrinet	1 233	124	413	
Fastly Inc., cat. A	3 977	108	40	
FormFactor Inc.	3 932	161	326	
Freshworks Inc., cat. A	7 209	206	125	
Impinj Inc.	810	180	174	
Insight Enterprises Inc.	1 273	182	345	
Intapp Inc.	890	51	45	
InterDigital Inc.	948	109	151	
Itron Inc.	974	117	132	
MACOM Technology Solutions Holdings Inc.	2 808	199	428	
Marathon Digital Holdings Inc.	6 024	153	164	
MaxLinear Inc.	1 200	73	33	
MeridianLink Inc.	3 120	86	91	
MicroStrategy Inc.	507	317	955	
Novanta Inc.	1 615	306	360	
Onto Innovation Inc.	1 927	273	579	
Perficient Inc.	668	43	68	
Power Integrations Inc.	632	75	61	
Progress Software Corp.	1 303	82	97	
PROS Holdings Inc.	1 149	58	45	

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Technologies de l'information (suite)				
Q2 Holdings Inc.	2 371	151	196	
Qualys Inc.	1 681	248	328	
Rambus Inc.	2 909	142	234	
Rapid7 Inc.	2 060	249	122	
Sapiens International Corp. N.V.	728	33	34	
SEMrush Holdings Inc., cat. A	1 462	30	27	
Silicon Laboratories Inc.	738	175	112	
SiTime Corp.	214	35	36	
SkyWater Technology Inc.	5 818	86	61	
Sprinklr Inc., cat. A	3 558	74	47	
Sprout Social Inc., cat. A	1 867	169	91	
SPS Commerce Inc.	1 920	245	494	
Squarespace Inc., cat. A	772	33	46	
Super Micro Computer Inc.	1 516	515	1 699	
Synaptics Inc.	1 221	316	147	
Tenable Holdings Inc.	5 578	289	333	
Varonis Systems Inc.	5 124	260	336	
Weave Communications Inc.	2 545	30	31	
Workiva Inc.	1 549	180	155	
Yext Inc.	3 884	42	28	
Zeta Global Holdings Corp., cat. A	8 870	126	214	
		10 530	14 401	24,4
Matériaux				
American Vanguard Corp.	2 797	81	33	
Arcadium Lithium Plc.	11 989	200	55	
ATI Inc.	4 447	241	337	
Balchem Corp.	404	77	85	
Cabot Corp.	2 758	273	347	
Century Aluminum Co.	1 826	43	42	
Constellium SE	6 892	141	178	
Core Molding Technologies Inc.	2 648	94	58	
Hawkins Inc.	541	31	67	
HB Fuller Co.	2 359	198	248	
Ingevity Corp.	2 828	253	169	
Innospec Inc.	2 427	289	410	
Kaiser Aluminum Corp.	994	122	120	
Myers Industries Inc.	2 810	80	51	
O-I Glass Inc.	8 031	171	122	
Orion S.A.	2 777	72	83	
Quaker Chemical Corp.	624	168	145	
Ryerson Holding Corp.	743	23	20	
Sensient Technologies Corp.	1 297	134	132	
Sylvamo Corp.	1 151	78	108	
United States Lime & Minerals Inc.	281	73	140	
		2 842	2 950	5,0
Immobilier				
Compass Inc.	17 056	88	84	
eXp World Holdings Inc.	2 650	61	41	
Outfront Media Inc.	1 471	41	29	
Redfin Corp.	11 502	113	95	
Ryman Hospitality Properties Inc.	2 020	292	276	
Saul Centers Inc.	1 007	61	51	



Le 30 juin 2024

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Immobilier (suite)				
St Joe Co.	1 348	71	101	
Tanger Inc.	2 498	62	93	
Universal Health Realty Income Trust	461	34	25	
		823	795	1,3
TOTAL DES ACTIONS ORDINAIRES		48 115	59 389	100,5
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)				
		–	58	0,1
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)				
		–	(296)	(0,5)
TOTAL DU PORTEFEUILLE		48 115	59 151	100,1
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (DE PASSIF) NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
			(38)	(0,1)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			59 113	100,0

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 15 USD, vente 20 CAD à 1,3677	8 juill. 2024	–
Achat 19 USD, vente 25 CAD à 1,3677	8 juill. 2024	–
Achat 44 USD, vente 59 CAD à 1,3676	12 juill. 2024	1
Achat 7 CAD, vente 6 USD à 1,3671	26 juill. 2024	–
Achat 706 CAD, vente 517 USD à 1,3667	9 août 2024	–
Achat 6 530 CAD, vente 4 771 USD à 1,3665	15 août 2024	11
Achat 64 USD, vente 87 CAD à 1,3665	15 août 2024	–
Achat 29 USD, vente 39 CAD à 1,3665	15 août 2024	–
Achat 61 USD, vente 83 CAD à 1,3665	15 août 2024	–
Achat 4 342 CAD, vente 3 162 USD à 1,3653	20 sept. 2024	26
Achat 19 948 CAD, vente 14 600 USD à 1,3652	23 sept. 2024	18
Achat 542 CAD, vente 396 USD à 1,3652	25 sept. 2024	2
Achat 125 CAD, vente 92 USD à 1,3650	1 ^{er} oct. 2024	–
		58

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 12 591 CAD, vente 9 360 USD à 1,3677	8 juill. 2024	(210)
Achat 725 CAD, vente 535 USD à 1,3677	8 juill. 2024	(6)
Achat 13 USD, vente 17 CAD à 1,3677	8 juill. 2024	–
Achat 67 USD, vente 91 CAD à 1,3677	8 juill. 2024	–
Achat 19 USD, vente 25 CAD à 1,3677	8 juill. 2024	–
Achat 19 USD, vente 25 CAD à 1,3677	8 juill. 2024	–
Achat 959 CAD, vente 710 USD à 1,3676	12 juill. 2024	(12)
Achat 2 638 CAD, vente 1 946 USD à 1,3675	16 juill. 2024	(23)
Achat 24 USD, vente 32 CAD à 1,3675	16 juill. 2024	–
Achat 669 CAD, vente 491 USD à 1,3675	16 juill. 2024	(2)
Achat 8 USD, vente 10 CAD à 1,3675	16 juill. 2024	–
Achat 9 USD, vente 11 CAD à 1,3671	26 juill. 2024	–
Achat 15 USD, vente 20 CAD à 1,3671	26 juill. 2024	–
Achat 98 USD, vente 134 CAD à 1,3671	26 juill. 2024	–
Achat 25 USD, vente 34 CAD à 1,3671	26 juill. 2024	–
Achat 3 192 CAD, vente 2 339 USD à 1,3667	8 août 2024	(5)
Achat 1 606 CAD, vente 1 176 USD à 1,3661	26 août 2024	–

ANNEXE A (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 30 USD, vente 41 CAD à 1,3661	26 août 2024	–
Achat 4 750 CAD, vente 3 499 USD à 1,3658	6 sept. 2024	(28)
Achat 1 094 USD, vente 1 500 CAD à 1,3653	20 sept. 2024	(7)
Achat 26 USD, vente 35 CAD à 1,3652	23 sept. 2024	–
Achat 1 500 CAD, vente 1 102 USD à 1,3648	7 oct. 2024	(3)
		(296)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		(238)

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.



États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	59 389 \$	59 817 \$
Trésorerie	59	15
Souscriptions à recevoir	2	6
Gain latent sur les contrats de change	58	2 210
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	10	15
TOTAL DE L'ACTIF	59 518	62 063
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	2	–
Rachats à payer	43	58
Perte latente sur les contrats de change	296	102
Créditeurs et charges à payer	64	67
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	405	227
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	59 113 \$	61 836 \$
Placements, au coût	48 115 \$	51 969 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	41 253 \$	43 139 \$
SÉRIE D	149 \$	340 \$
SÉRIE F	17 710 \$	18 356 \$
SÉRIE O	1 \$	1 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	19,32 \$	18,54 \$
SÉRIE D	20,38 \$	19,52 \$
SÉRIE F	22,32 \$	21,36 \$
SÉRIE O	24,95 \$	23,77 \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2024	2023
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	187 \$	229 \$
Intérêts à distribuer	5	12
Revenu tiré des fiducies de placement	13	10
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	225	(11)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	1 446	(667)
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	1 080	8 097
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	2 956	7 670
Autres revenus (pertes)	14	1
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	11	7
Gain (perte) net sur les soldes en devises	5	(2)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	30	6
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	2 986	7 676
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	331	330
Frais d'administration	31	30
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	1
TPS/TVH	37	37
Coûts de transactions	17	17
Retenue d'impôt à la source	14	32
TOTAL DES CHARGES	431	447
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	2 555 \$	7 229 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS		
SÉRIE A	1 768 \$	5 032 \$
SÉRIE D	2 \$	17 \$
SÉRIE F	785 \$	2 175 \$
SÉRIE O	– \$	5 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,79 \$	1,99 \$
SÉRIE D	0,24 \$	2,04 \$
SÉRIE F	0,96 \$	2,36 \$
SÉRIE O	1,10 \$	1,69 \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	2 555 \$	7 229 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(1 446)	667
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	(1 080)	(8 097)
(Augmentation) diminution des débiteurs	5	27
Augmentation (diminution) des créditeurs	(3)	(1)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	–	–
Amortissement des primes et des escomptes	–	–
Dividendes autres qu'en trésorerie	–	–
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	–	–
Coût des placements acquis*	(27 467)	(68 110)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	32 769	71 704
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	5 333	3 419
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	721	1 534
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(6 010)	(4 953)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	–	–
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(5 289) \$	(3 419) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	44	–
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	15	13
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	59 \$	13 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	5 \$	12 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	11 \$	8 \$
Dividendes reçus (payés) ^{††}	178 \$	223 \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série D		Série F	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	43 139 \$	41 228 \$	340 \$	139 \$	18 356 \$	17 564 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA						
VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	1 768	5 032	2	17	785	2 175
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	601	683	2	25	718	1 115
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(4 255)	(2 974)	(195)	(28)	(2 149)	(2 119)
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS						
SUR LES PARTS RACHETABLES	(3 654)	(2 291)	(193)	(3)	(1 431)	(1 004)
Distributions tirées du revenu net	–	–	–	–	–	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX						
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	–	–	–	–	–
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(1 886)	2 741	(191)	14	(646)	1 171
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	41 253 \$	43 969 \$	149 \$	153 \$	17 710 \$	18 735 \$

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O		Total	
	2024	2023	2024	2023
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 \$	147 \$	61 836 \$	59 078 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA				
VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	–	5	2 555	7 229
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	1	8	1 322	1 831
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(1)	(151)	(6 600)	(5 272)
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS				
SUR LES PARTS RACHETABLES	–	(143)	(5 278)	(3 441)
Distributions tirées du revenu net	–	–	–	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX				
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	–	–	–
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	–	(138)	(2 723)	3 788
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	1 \$	9 \$	59 113 \$	62 866 \$



Le 30 juin 2024

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2024	31 décembre 2023
Technologies de l'information	24,4	21,8
Industrie	21,5	22,4
Soins de santé	19,0	18,2
Consommation discrétionnaire	12,0	11,2
Produits financiers	6,4	5,5
Énergie	5,2	4,4
Matériaux	5,0	4,9
Produits de première nécessité	3,9	3,6
Services de communication	1,8	1,9
Immobilier	1,3	2,3
Trésorerie/Autres	(0,5)	3,8
Total	100,0	100,0

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

Indice Russell 2000 Growth Total Return Net Index (couvert en CAD)	30 juin 2024	31 décembre 2023
	+ ou - 9,2	+ ou - 9,3

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2024 et du 31 décembre 2023.

30 juin 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	59 389	–	–	59 389
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	–	58	–	58
Instruments dérivés – passifs	–	(296)	–	(296)
Total des instruments financiers	59 389	(238)	–	59 151
% du total du portefeuille	100,4	(0,4)	–	100,0

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	59 431	–	–	59 431
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	386	–	386
Instruments dérivés – actifs	–	2 210	–	2 210
Instruments dérivés – passifs	–	(102)	–	(102)
Total des instruments financiers	59 431	2 494	–	61 925
% du total du portefeuille	96,0	4,0	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,25 %	0,10 %
Série D	1,00 %	0,10 %
Série F	0,75 %	0,10 %
Série O	s.o.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.



Le 30 juin 2024

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Nombre de parts détenues		
Série O	47	47
Valeur des parts	1	1

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2023	
Pertes en capital	229 173
Pertes autres qu'en capital	3 283
Année d'expiration des pertes autres qu'en capital :	
2043	217
2042	195
2040	337
2039	301
2029	988
2028	1 245

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2024	2023
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	2 327	2 588
Nombre de parts émises	32	40
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(224)	(176)
Nombre de parts à la clôture	2 135	2 452
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	17	8
Nombre de parts émises	–	2
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(10)	(2)
Nombre de parts à la clôture	7	8
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	859	962
Nombre de parts émises	34	57
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(99)	(109)
Nombre de parts à la clôture	794	910

Périodes closes les 30 juin

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	2024	2023
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	–	7
Nombre de parts émises	–	–
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	–	(7)
Nombre de parts à la clôture	–	–

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2024		30 juin 2023	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	17	100	17	100
Commissions des courtiers liés*	–	–	–	–
Ententes sur les commissions [†]	–	–	–	–

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

[†] Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2024	30 juin 2023
Juste valeur des titres prêtés	16 551	16 627
Juste valeur de la garantie reçue	16 882	16 960

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2024		30 juin 2023	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	17	100	9	100
RBC SI (payé)	(3)	(20)	(2)	(24)
Impôt retenu à la source	(3)	(17)	–	(2)
Revenu du fonds	11	63	7	74



Le 30 juin 2024

**Compensation des actifs et des passifs financiers
(en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des
notes annexes)**

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2024	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	58	(296)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	58	(296)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(19)	19
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	39	(277)

31 décembre 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	2 210	(102)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	2 210	(102)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(65)	65
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	2 145	(37)

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 8 août 2024.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis,

qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat au comptant de leurs parts de série FNB à un prix de rachat correspondant à 95 % de la valeur liquidative par part de série FNB à la date d'évaluation suivant la date de réception de la demande de rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant

Le 30 juin 2024

l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Portefeuille prudence d'obligations RBC	Série FNB	RCNS
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	Série FNB	RCOR
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	Série FNB	RPLS
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

Les états de la situation financière sont arrêtés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les fonds établis au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 30 juin de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et IAS 34 *Information financière intermédiaire* publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La

perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote

Le 30 juin 2024

ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des

prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après

Le 30 juin 2024

le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du

Le 30 juin 2024

résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC,

Le 30 juin 2024

le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC, le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC et le Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) liée aux activités de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Real brésilien	KZT – Tenge kazakh
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NGN – Naira nigérian
CNH/CNY – Renminbi chinois	NOK – Couronne norvégienne
COP – Peso colombien	NZD – Dollar néo-zélandais
CZK – Couronne tchèque	PEN – Nouveau sol péruvien
DKK – Couronne danoise	PHP – Peso philippin
DOP – Peso dominicain	PLN – Zloty polonais
EGP – Livre égyptienne	PYG – Guarani paraguayen
EUR – Euro	RON – Leu roumain
GBP – Livre sterling	RSD – Dinar serbe
HKD – Dollar de Hong Kong	SEK – Couronne suédoise
HUF – Forint hongrois	SGD – Dollar de Singapour
IDR – Rupiah indonésienne	THB – Baht thaïlandais
ILS – Nouveau shekel israélien	TRY – Nouvelle livre turque
INR – Roupie indienne	TWD – Nouveau dollar taïwanais
JPY – Yen japonais	USD – Dollar américain
KES – Shilling kényan	UYU – Peso uruguayen
	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les

valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste

avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser

Le 30 juin 2024

50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les

autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie
investissement \$ US RBC

Le 30 juin 2024

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)	Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North	Fonds international de croissance de dividendes RBC
RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :	Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)	Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)	Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*	Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*	Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
(pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)*	Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
(pour une partie du fonds)	Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)	Fonds d'actions mondiales Vision RBC
	Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
	Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
	Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
	Fonds leaders d'actions mondiales RBC
	Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
	Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2024

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

À moins d'indication contraire dans les renseignements propres au fonds, RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.